

Mesdames et Messieurs, parents d’élèves de CM2

|  |
| --- |
| OPTION BASKET  **Filles et Garçons**  Rentrée 2018/2018  Collège du Pont de la Maye |

Depuis la rentrée 2014, une option Basket-ball est proposée au collège du Pont de la Maye à une quinzaine d’élèves filles de 6ème et 5ème, en supplément des cours d'Education Physique et Sportive réglementaires. Cette année, l’option ouvre également aux **garçons.**

**Objectif et fonctionnement :**

L’objectif est de proposer à de jeunes collégiens, basketteurs et non basketteurs, de pratiquer le basket-ball et de s’investir pleinement afin de progresser ensemble.

Les entraînements se déroulent au Gymnase Nelson Paillou à Villenave d’Ornon après les cours, de 15h30 à 17h une fois par semaine.

Le groupe sera constitué d’élèves actuellement en 6ème au collège et en CM2 dans les écoles du secteur. En aucun cas, cette option n’est dérogatoire et, pour faire partie de ce groupe, il n’est pas nécessaire d’être licencié dans un club.

Mme Ducournau, Professeur d’EPS au collège assure l’encadrement de l’option.

**Engagement de votre enfant:**

**L’élève qui choisit l’option basket s’engage à la suivre en 6ème et 5ème  et à être assidu car l’option fait partie de l’emploi du temps des élèves. Il doit avoir une motivation réelle pour le sport**.

Il devra également se licencier à l’Association Sportive (AS) du collège dans l’activité **Basket** (cotisation 24 euros avec aide possible). L’AS se différencie de l’Option Basket car elle se déroule le mercredi après-midi et ne fait pas partie des heures dans l’emploi du temps de votre enfant.

Il sera demandé aux élèves optionnaires de participer à 5 journées de compétition basket dans le cadre de l’AS le mercredi après-midi.

**Découverte Option 30 mai 2018 de 13h30 à 15h30:**

Afin de constituer ce groupe, une après-midi de découverte est organisée **le mercredi 30 mai de 13h30 à 15h30 au gymnase Nelson Paillou** pour les élèves actuellement en CM2 dans les écoles de secteur. Nous accueillerons les enfants à partir de 13h15 et serons à votre disposition après la séance pour d’éventuelles questions.

**L’autorisation ci-jointe est à compléter et à présenter impérativement le mercredi 30 mai**.

Suite à cette après-midi, un mail vous sera envoyé afin que vous confirmiez la volonté de votre enfant de faire l’option. Par la suite, les critères retenus seront le comportement, la réussite lors de cet après-midi et la capacité à assumer cette option en plus des heures de cours.

Si votre enfant est motivé(e) par l’option mais ne peut venir à l’après-midi Découverte du 30 mai, veuillez nous en informer par mail à l’adresse ci-dessous ; une autre séance pourra être programmée si besoin. Nous vous donnerons fin juin une réponse concernant la participation de votre enfant.

Mme Ducournau et l’équipe de direction se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions par mail ([ce.0330132p@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0330132p@ac-bordeaux.fr)) ou par téléphone au 05.56.87.14.03.

Dans l’attente de vous rencontrer, nous vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de nos salutations distinguées.

5, Allée du Commandant Moos – B.P. 194   -  33884 VILLENAVE D’ORNON CEDEX

Téléphone : 05 56 87 14 03  Télécopie : 05 56 87 79 30  -  ce.0330132p@ac-bordeaux.f